

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 062-216200436-20260521-D2026\_40-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-et-un mai à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

**Date de convocation** : 13/05/2026 Membres en exercices : 19 - Présents : 17 - Nombre de suffrages : 19

**Présents** : Mme BERIATI Karine, Mme BOUCHART Allison, Mme CLABAUX Annabelle, M. COUTURIER Stéphane, M. DEBYSER Patrick, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, Mme DUVIVIER Chantal, Mme HALLER Jennifer, M. HONVAULT Stéphane, M. LASSALLE Éric, Mme LHASSEN Fabienne, M. MERCIER Éric, Mme MERCIER Martine, M. NEE Sébastien, Mme STROBBE Marielle.

**Excusés** : M. LEFEBVRE Pierre-Louis, M. PEENAERT Antoine.

**Procurations** : M. LEFEBVRE a donné pouvoir à Mme DENIELE-VAMPOUILLE, M. PEENAERT a donné pouvoir à Mme DUVIVIER.

**Secrétaire de séance** : Mme Annabelle CLABAUX.

### **Objet : Sorties scolaires de fin d'année – Présentation du projet et demande de subvention**

Rapporteur : Marielle STROBBE

L'engagement de la commune en faveur de l'école constitue une priorité de l'action municipale. A ce titre, nous prenons en charge une partie du coût des sorties de fin d'année chaque année à hauteur de 760€.

Les CM2 se rendront à Arras le 28 mai. Le programme prévoit :

- Une visite guidée de la Carrière Wellington, lieu emblématique de la Bataille d'Arras de la Première Guerre Mondiale, avec un parcours immersif situé à 20 mètres sous terre retraçant la vie des soldats
- Un atelier pédagogique intitulé « apprentis archéologues »
- Une balade à pied jusqu'à la Grand'Place d'Arras afin de découvrir le patrimoine de la ville.

Le coût s'élève à 975,90 € pour le transport et les visites.

Ce projet s'inscrivant dans une démarche de devoir de mémoire, la commune a sollicité une subvention auprès de l'association « Les Gueules cassées ». Créée en 1921, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête apporte une assistance aux militaires blessés aux combats, et soutient les projets dont le rôle est d'entretenir la Mémoire. Sa charte fondatrice mentionne « l'obligation de maintenir dans la

conscience de nos concitoyens le respect et le souvenir de ceux qui ont sacrifié leurs vies, une partie de leur intégrité physique ou de leur jeunesse au service de la collectivité ».

Nous avons rencontré le délégué régional pour lui présenter avec la directrice de l'école le projet de la classe de CM2, et l'association pourrait prendre en charge la totalité du coût de la sortie.

Le budget de 760 € pourra donc être affecté aux autres sorties scolaires, selon les besoins formulés par l'école.

**Le Conseil décide à l'unanimité :**

- **D'approuver la prise en charge financière par la commune de la sortie scolaire des élèves de CM2 organisée le 28 mai 2026 à la Carrière Wellington à Arras, pour un montant total de 975,70 € TTC**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à la demande de subvention auprès de l'Association des Gueules Cassées afin de participer au financement de cette action pédagogique et mémorielle.**
- **D'approuver la prise en charge des sorties des autres classes dans la limite d'un montant maximum de 760 €.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Nadine DENIELE-VAMPOUILLE